

PROCÈS-VERBAL

5^e réunion

Le mercredi 25 janvier 2023

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales. La professeure Isabelle Dionne, vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
M ^{me} Gabrielle Crevier	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean-François Desbiens	Vice-doyen à la formation, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr ^e Isabelle Dionne	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
Pr ^e Marie-Hélène Dufour	Professeure, Faculté de droit
Pr ^e Nancy Dumais	Vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion, Faculté des sciences
Pr ^e Christine Hudon	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
Pr ^e Nadine Larivière	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Martin Lépine	Vice-doyen à la formation et à la culture, Faculté d'éducation
Pr André Marquis	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
M. André Poulin	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr ^e Nathalie Roy	Vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, Faculté de génie
Pr Simon Roy	Vice-doyen aux études de 1 ^{er} cycle et à l'innovation, Faculté de droit
Pr Michel Tousignant	Vice-doyen aux études, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr ^e Valérie Vierstraete	Vice-doyenne à l'enseignement, École de gestion

Les membres suivants sont excusés :

Pr ^e Julie Béliveau	Professeure, École de gestion
Pr ^e Fabienne Lagueux	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil
M ^{me} Koralie Plante	Étudiante au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines

Les personnes suivantes sont invitées :

Pr Michel Lafleur	Directeur, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE)
M ^{me} Tania Perron	Agente de recherche, Bureau de la registraire
M. Stéphane Roux	Directeur général, Service de soutien à la formation
M. Alain Tremblay	Directeur général, Service des stages et du développement professionnel
M ^{me} Catherine Vallières	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

CE-2023-01-25-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir ajouté le point 11.2 *Demandes d'admission – étudiantes et étudiants internationaux*.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2022

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2022 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2022

CE-2022-11-23-06 – À sa séance du 7 décembre 2022, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en biochimie de la santé de la Faculté des sciences et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

CE-2022-11-23-09 / CE-2022-11-23-10 – Après la tenue du conseil des études du 23 novembre 2022, l'équipe qui porte les dossiers relatifs aux parcours de professionnalisation des programmes baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde et de baccalauréat en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation a convenu de reporter d'un an la mise en œuvre de ces programmes modifiés, soit à l'automne 2024 (*au lieu de l'automne 2023*). Ce report permettra aux personnes impliquées de bien réussir l'implantation de ces programmes rénovés, notamment avec la collaboration des facultés partenaires.

CE-2022-11-23-14 – À sa séance du 7 décembre 2022, le conseil universitaire a approuvé la création des programmes de maîtrise en common law et droit transnational et de maîtrise en droit international et politique internationale appliqués de la Faculté de droit.

CE-2023-01-25-04

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **de la Fabrique REL** – Le ministère de l'Enseignement supérieur a confirmé un financement de 2,15 M\$ pour la Fabrique REL pour les quatre prochaines années;
- **du classement STARS** – L'Université de Sherbrooke, qui avait obtenu une place dans la catégorie platine du prestigieux programme en 2019, devient la première université à franchir les 90 points, et ce, devant l'Université Cornell et l'Université Stanford. L'UdeS a obtenu 92,73 points et a ainsi décroché la première place au classement international STARS de l'Association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur (AASHE). C'est la meilleure note jamais atteinte!
- **de la Loi sur le droit d'auteur** - L'article 6 de la *Loi sur le droit d'auteur* a été amendé afin d'étendre la durée générale des droits d'auteur de 50 à 70 ans;

- **du Mois de la pédagogie universitaire (MPU)** – La programmation du Mois de la pédagogie universitaire a été lancée le 5 janvier 2023. La programmation comporte des activités de nature diverses sur plusieurs thématiques, notamment l'intégration des objectifs de développement durable dans les programmes, l'appréciation des enseignements, les productions de fin d'études dans les programmes de type cours, les perspectives autochtones, la réussite étudiante, l'expérience des étudiantes et étudiants internationaux, etc. Le MPU se terminera par la cérémonie de remise des Prix de reconnaissance de la qualité de l'enseignement qui se tiendra le 21 février 2023;
- **du lancement de la Stratégie des arts et de la culture** – La stratégie culturelle a été lancée le 24 janvier 2023. L'objectif de la Stratégie des arts et de la culture de l'Université de Sherbrooke est de positionner les arts et la culture comme des éléments distinctifs de l'expérience UdeS. Elle regroupe l'ensemble diversifié des expressions artistiques et culturelles, notamment les arts de la scène, les arts visuels, l'architecture et les métiers d'art, le cinéma et l'audiovisuel, la littérature et le livre, les médias et le multimédia, la muséologie et le patrimoine;
- **de la journée Portes ouvertes et du Salon des études supérieures** – La journée Portes ouvertes et le Salon des études supérieures auront lieu le 4 février 2023 sur les trois campus de l'Université.

DOSSIERS POUR ADOPTION

Évaluation périodique

CE-2023-01-25-05

Baccalauréat en psychoéducation – maîtrise en psychoéducation – évaluation périodique de programmes – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur André Marquis, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en psychoéducation et de maîtrise en psychoéducation de la Faculté d'éducation.

Un membre du conseil suggère de reformuler le texte de la dernière phrase du dernier paragraphe de l'article 2.3.1 du document DI-1, et ce, afin d'en assurer une meilleure compréhension.

Considérant que l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en psychoéducation et de maîtrise en psychoéducation de la Faculté d'éducation a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l'amélioration des programmes, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en psychoéducation et de maîtrise en psychoéducation de la Faculté d'éducation;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique des programmes.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en psychoéducation et de maîtrise en psychoéducation, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des programmes de baccalauréat en psychoéducation et de maîtrise en psychoéducation de la Faculté d'éducation tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-06

Maîtrise en enseignement au secondaire – maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire – évaluation périodique de programmes – approbation – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur André Marquis, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en enseignement au secondaire et de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation.

Considérant que l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en enseignement au secondaire et de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l'amélioration des programmes, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en enseignement au secondaire et de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique des programmes.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en enseignement au secondaire et de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des programmes de maîtrise en enseignement au secondaire et de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

Modification de programmes

CE-2023-01-25-07

Doctorat en télédétection – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à l'enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente les modifications proposées au programme de doctorat en télédétection, et ce, afin d'en fusionner les cheminements.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de doctorat en télédétection de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-08

Maîtrise en intervention en toxicomanie – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en intervention en toxicomanie – modification de programmes – approbation

Le vice-doyen aux études de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente les modifications proposées aux programmes de maîtrise en intervention en toxicomanie et de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en intervention en toxicomanie à l'effet d'en changer leur appellation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en toxicomanie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, consistant en un changement d'appellation du programme pour celle de « maîtrise en intervention en dépendances » et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en intervention en toxicomanie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, consistant en un changement d'appellation du programme pour celle de « diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en intervention en dépendances » et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'hiver 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-09

Maîtrise en biologie – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente les modifications proposées aux conditions d'admission du programme de maîtrise en biologie afin de retarder le début de la formation de 2^e cycle des étudiantes et étudiants inscrits au cheminement en sciences de la vie et droit.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en biologie de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-10

Microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé – microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie – modification de programmes – approbation

Le vice-doyen à la formation de la Faculté des sciences de l'activité physique présente les modifications proposées au microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé ainsi qu'au microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie afin d'en modifier le nombre de crédits, de mettre à jour les activités pédagogiques qui les composent et de lier les deux programmes afin de favoriser les échanges s'étendant sur deux trimestres.

À l'issue des discussions, il est convenu qu'une modification soit effectuée à la fiche signalétique du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé afin de rehausser le nombre de crédits d'activités pédagogiques à option de manière à pouvoir atteindre les 16 crédits exigés par ce programme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé de la Faculté des sciences de l'activité physique et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, en y incluant la modification suggérée;
- approuve la modification du microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie de la Faculté des sciences de l'activité physique et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Création de programmes

CE-2023-01-25-11

Microprogramme de 2^e cycle en protection des jeunes et bien-être des familles – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-doyen à l'enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente le projet de microprogramme de 2^e cycle en protection des jeunes et bien-être des familles.

Ce nouveau microprogramme a pour but de former des personnes qui exercent ou qui se destinent à exercer en contexte de protection de la jeunesse et auprès de familles en situation de vulnérabilité. Il vise le développement de compétences en matière d'évaluation et d'intervention dans un contexte où le risque de préjudice lié à la prise de décisions est élevé et où la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle est essentielle. C'est en réponse à cette demande en provenance des milieux de pratique que l'École de travail social propose la création de ce microprogramme élaboré en collaboration avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie-CHUS).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 2^e cycle en protection des jeunes et bien-être des familles de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-12

Microprogramme de 2^e cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-doyen aux études de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) présente le projet de microprogramme de 2^e cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme.

La mise en place de ce microprogramme de formation continue de 2^e cycle est à l'intention des physiothérapeutes et des médecins qui souhaitent intégrer la puncture physiothérapique par aiguille sèche (PPAS) à leur pratique. Pour ce faire, le microprogramme couvre à la fois des connaissances avancées en anatomie musculosquelettique ainsi que le développement d'habiletés cliniques spécialisées.

Ce nouveau programme de 12 crédits sera géré par le Centre de formation continue de la FMSS et sera offert à temps partiel au Campus de la santé.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 2^e cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

Politiques et règlements concernant les études, les grades universitaires et les programmes

CE-2023-01-25-13

Règlement des études relatif aux stages coopératifs (Règlement 2575-027) – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études relatif aux stages coopératifs* (Règlement 2575-027) afin de mieux refléter certaines pratiques et d'apporter des précisions relativement à l'interprétation de certains articles.

Il est convenu que quelques corrections de forme et d'aspect linguistique seront apportées au texte du Règlement, et ce, en vue du conseil universitaire du 8 février 2023.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le *Règlement des études relatif aux stages coopératifs* (Règlement 2575-027) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2023-01-25-14

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2022

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 16 novembre 2022.

CR-2022-11-16-13 – Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil de l'entente-cadre régissant l'évaluation éthique des projets de recherche à risque minimal faisant intervenir plusieurs établissements universitaires québécois, notamment l'Université de Sherbrooke.

Cette entente a pour objet d'établir le processus par lequel le comité d'éthique de la recherche (CER) d'une université peut reconnaître l'approbation éthique émise par un CER évaluateur pour un projet de recherche à risque minimal auquel collabore au moins une personne coresponsable associée à cette université. Cette entente formalisera l'engagement des universités à reconnaître la décision prise par le CER évaluateur selon certains critères préalablement établis.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-15

Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2022

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 2 novembre 2022.

(Document en annexe)

DIVERS

CE-2023-01-25-16

Arrivée de ChatGPT dans l'enseignement universitaire – discussion

Les membres du conseil échantent concernant les enjeux respectivement perçus liés à l'arrivée de ChatGPT et son impact sur l'enseignement universitaire.

Cette nouvelle technologie issue de l'intelligence artificielle permettant notamment de générer des réponses élaborées à des questions d'examens soulève des questionnements importants concernant les pratiques d'enseignement et en particulier, d'évaluation, et de détection du plagiat.

Le directeur général du Service de soutien à la formation informe les membres du conseil que des actions sont en cours pour bien appuyer le personnel. Il invite les membres du conseil à faire l'essai de ChatGPT et à faire part de leurs différents besoins et/ou commentaires au Service de soutien à la formation.

(Document en annexe)

CE-2023-01-25-17

Demandes d'admission – étudiantes et étudiants internationaux

Les membres du conseil conviennent de retirer ce point de l'ordre jour.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2023-01-25-18

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 8 mars 2023, à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.

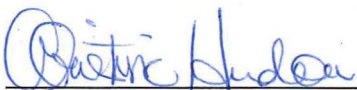
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2023-01-25-19

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 8 mars 2023.



Pr^e Christine Hudon, présidente



Pr^e Isabelle Dionne, secrétaire